

Tres-honorez Parents;

J'ay de l'obligation ou à l'incommodité de la saison, ou à la nonchalance  
des Messag<sup>rs</sup> de ce que vos trois diuerses du 22. 24. et 27. m'ont  
esté toutes deliurées assez en un instant, le 3. de ce Mois; par où  
l'apprehension que les premières m'ont donné de l'indisposition de mon  
Pere, m'a esté soudainement enlevée par la dernière. Je loue Dieu  
que la violence de ses douleurs s'allentit à mesure de son âge croissant.  
Mon poure frere doit auoir esté chaudement mené par les Reines.  
Mais ie l'en plains moins, en cette conjoncture de sa Maistresse  
importante, esperant que la souuenance de sa perte se sera perdue  
en la foule des affaires: Ceila comment il a esté utile que Jean  
ait tant tardé à venir, pour ne discontinuer la suite de ses occupations  
si fort necessaires. J'ay donc receu ma charge finale sur  
le fait de l'Estain; et ne suis nullement marry de la voir Bernée  
en discharge. J'auray soin d'en executer ce peu de reste à vostre  
contentement. Du progrès de nos affaires j'ay peu à vous  
dire. Apres deux mois de séjour, et desia tant de conférences & traités,  
à peins pouuons nous nous raporter d'auoir rien vuide. Les Comissaires  
du Roy sont ~~les~~ <sup>les</sup> ~~ceux~~ <sup>ceux</sup> penser quelle expedition il se puisse esperer  
d'un nombre si desmesuré. Il eust à Dieu tant fois qu'ils voulassent  
tant tailler du juy, comme ils font de la gartie; ou est le fonds  
de tout le mal. J'ay grand dispute à par moy sur l'euement  
de cette negociation. Le Roy est picca à Picquemarquet, et voy-  
i



desia inclinir nos lumieres à luy aller trouver ce que quelque fois j'ay  
n'importe à mes Meurs estoit de grande consideration; de peur que  
ayant vuy l'estat de la controverse (qui ne touche excepté que le pre-  
mier point) Je ne s'avançé à nous foudroyer d'une decision prejudicia-  
laquelle n'estant par nous acceptée, comme de vray nos Instructions  
ne nous permet point de nous soumettre à son arbitrage, sera  
capable de nous faire deservir d'intractabilité auprès de ceux  
mesmes qui nous souhaitent bien pour le present. etc. Apres d'iceux  
nous serons de rechef au Conseil, et ordrons à peu près, quel sera  
le pied qui force nous sera de prendre. Les affaires du  
Royaume vont assez de mesme train. On nous assure que le  
Prince fait grandes instances pour la réintégration de Parlem.  
pendant les Offres du Roy ~~font~~ baillent, comme un <sup>tribunal</sup> ~~tribunal~~  
affaires. Le Tresor. d'à present, s'y trouve engagé de sa  
reputation; n'estant parvenu à la charge que depuis peu, et c'  
sur grandes assurances de remettre les Finances en estat  
convenable. C'est ce que desia l'a pressé à charger les <sup>manufactures</sup> ~~manufactures~~

Les Constructeurs attendent  
encore à recevoir la commission  
de ces charges. Mais une  
autre sur les vignes de France  
et d'Espagne a été mise  
en train, et depuis n'est  
pas.

étrangeres de 2. à 5. pour cent. et par là les mieux avertis  
se représentent qu'il est à la ville de ruiner le trafic du  
Royaume. En particulier nous avons senti un effet de cette  
disette: par directement contre l'ordre pris en nos negociations,  
on nous est allé nouveauir la question sur les impositions de la  
Draperie; et pour toute instance n'en avons veu continuer le débat



jusqu'à la fin des affaires des Indes. Trouverons moyen tout fait  
d'en protraire la conférence ultérieure, pour ne retarder id quod  
agimus. Or d'ailleurs on travaille à tirer de l'argent, sur la  
maxime du nouveau Testament; Dominus opus habet. In suite  
de cela desia les Cuesques, 36. en nombre, se sont volontairement  
taxés à 10000. Livres Sterling. Ainsi par degré on descendra  
sur les Grands, Nobles, Gentilshommes, Marchands, Bourgeois,  
sous titre d'imprunt, pour l'entretien des Leues au Palatinat.  
Car en icelles, au moins de bouche, on continue tousiours: scauoir, que  
le ro. de Mars s'en donnera le premier coup de tambour en  
Allemagne. Intretant il nous arrive des bruits estranges de  
sous coster; L'Amb. de Espagne s'en est par tout d'auoir permission  
pour une leuee de 16000. hommes, pour le service de son Roy,  
pour uer qu'il ne s'en serui contre le Palatinat, n'est  
que le coup en tombe sur les Provinces unies, comme il ne fait  
difficulté de professer ouuertement. On en a buche au Roy, &  
en son nom: <sup>protesté</sup> ~~Il n'y~~ n'auoir jamais donné & le. licence, ni ne le  
voulouir jamais. Que dirons nous de ces contrarietes? Car il est  
venu se declarer à nous, jusqu'au personnes mesmes, qui en desir  
auoir permission formelle pour leur chef. Bien plus. L'Agent  
de Bruxelles frist 16. nauires Angloises, destinees pour la  
Mer Estroick. qui osent penser d'en faire autant sans permission.  
demandons le tout fait au Roy, je donne ma vie s'il ne le nie.



176  
certes, de quel costé je considère un estat, il est en l'estime de  
peu d'avantage. Voila ce promontoir de Tulliers emporté  
ce grand dor d'Allemagne occupé par ceux qui se sont  
chargés pour le dernier morceau: qui ont seules fait manger  
à la France ses propres entrailles; endormir l'Angleterre  
abattre les Irlandois; menacer les Suisses, ains les Bretons  
et qui sommes nous qui un jour soutiendrons les efforts  
d'une puissance si aggrandie? si l'Empire n'accompagne nos  
deses favoris accoutumés. Apres Tulliers, Papenult  
Mans nous donne le plus d'appréhension: Mais peut être  
trop terrible de bon-heure. Dieu le veuille, et nous assis  
certes gli homini fanno vista di voler abandonarci. Par  
les sommes empruntées pour le secours du Palatinat, il y en a  
trois notables, d'un certain S.<sup>r</sup> Balthazar Hicks, un Allemand  
nommé Sequin, et un P.<sup>r</sup> Pieter van Loor. A la première séance  
du Conseil ils ont fourni dix mille livres sterl par esche  
sur quoy le dernier receipt immédiatement apres, l'Empereur  
Roi, par sa veilla de sa femme Madame, des plus  
fiés. Je disnay hier la dedans, avec Hess. et y en eut  
courtoisie. Il s'estime personne grandement riche; mesmes  
au dela de 200000. livres sterl, qui sont ~~200000~~ 200000.  
Pour le partage de ce gasteau 3. filles, toutes mariées, et  
filles seauers. Je ne scay s'il s'est reconcilié; au moins  
deux lay baill. riches à vivre. On dit qu'il ne se souvient  
de cette querelle, sachant bien que les Termes achevés, ne

ne lay seussent de ce costé, et donner un nouveau sens à ce mot  
l'auant des affaires fut peu. L'indice la recherche est restée, qui garde  
la parole d'une veine, sur quoy, avec un grand soin, le lay de nos  
à l'indice. Je ne m'en a non plus demandé que j'ay de luy de offrir  
Me Neveu qui m'ont fait les lettres de respect, et de l'indice de j'ay  
au public. Et j'ay de l'indice, ne m'en venant plus, le plus qu'il  
L'indice de l'indice, ne m'en venant plus, le plus qu'il

aux de l'indice, ne m'en venant plus, le plus qu'il



et que sommes nous qui un jour soustiendrons les efforts

J'auy écrit ce mot par auant. et ne le seruy qu'aujourd'hui le 8. de fev.  
Après que nous auons esté au conseil, et à plusieurs accords sur le point de  
nos controuerses. Pendant que sommes en traitte on a donné ordre pour amener  
deux Indes de Plymouth. Mais nous espérons que l'air y viendra tard. (p. 10)

J'ay tant et si peu que je pensay qu'il se gardera de plus vous remercier de la façon

Il est deormais à l'esperance que mon Pere se donne la peine d'écrire un mot à son Prince. L'ayant  
tout pour le rétablissement des courtisanes qui je ne puis sçavoir de remédier qu'il me va souffrant de jour en jour  
et puis pour l'incertitude en ce qui seauera. Je sçay qu'il l'aura agréable, et luy donnera un sujet de  
réponse. Il me redonne tous les jours et se recommande à mon Pere et Maman. En matière  
deuoy-iz attrappent plus belles occasions pour l'apprentissage des manigances publiques. car  
voyez un <sup>maître</sup> scollé sans pair, qui se fait admirer d'un chacun.

Le sujet principal du voyage de Digby est l'instance que le Roy veut faire à ce que les  
millions que promet le R. d'Espagne avec son Infante, soyent payez à la fois, et non en dix  
années, comme il l'estoit.

Si mon Pere est foible pour exécuter à Monsieur d'Arce, que mon frere puisse supplir au défaut.

London le 9. de fev. 1665.

Adieu. Gar ou verra. Sa femme Madame de ...